

Le texte et la statue : réflexions sur l'e

« Ce n'est peut-être pas l'art nègre que les artistes modernes découvrirent au début du siècle, mais ce fut probablement l'art moderne qui se découvrit en découvrant l'art nègre »

Jean Laude

Un certain nombre d'universités françaises consacrent une part de leurs activités de recherche et d'enseignement à l'étude des littératures africaines de langue française(1). Mais les réalisations existantes ne doivent pas dissimuler le fait que l'étude de ces littératures demeure à l'heure actuelle encore, dans le tissu universitaire français, une discipline fragile et pas encore vraiment reconnue.

L'Afrique comme différence absolue

L'intérêt limité porté aux littératures écrites dans les langues européennes et leur difficile intégration au champ de l'africanisme ne me paraissent s'expliquer que par des raisons institutionnelles ou la place prédominante donnée à la tradition orale dans les études africanistes. En effet, les différentes disciplines qui constituent le champ de l'africanisme ne sont peut-être pas toujours sorties de certains cadres logiques dans lesquels elles sont nées à la fin du XIX^e siècle, bien qu'elles aient, à l'évidence, singulièrement évolué depuis cette époque. En particulier, elles n'ont pas nécessairement abandonné un type de regard ou de questionnement qui tend à poser, par rapport à l'Europe, l'Afrique comme différence absolue et à postuler ainsi une hiérarchisation des phénomènes étudiés qui pourraient de la sorte être répartis sur une ligne qui irait du plus « africain » au moins

« africain ». Et dans le cas de la production littéraire, qui irait des littératures orales, alors souvent désignées comme « traditionnelles », aux littératures écrites dans les langues européennes.

Or, justement, le problème est de savoir si la recherche doit se fixer comme visée prioritaire la mise en évidence de l'**africanité** – considérée au départ comme un concept qu'il faudrait **re-trouver** – ou, plus simplement, la description et l'analyse de ce qui se passe effectivement **en** Afrique. La remarque vaut pour la littérature comme pour toutes les autres disciplines qui prennent l'Afrique comme objet : l'anthropologue ou le géographe doivent-ils écarter du champ de leur investigation un phénomène comme celui de l'urbanisation sauvage sous prétexte qu'il n'existait pas dans l'Afrique traditionnelle ?

Dans le domaine des études littéraires, une telle perspective suppose en particulier le dépassement de certaines oppositions – Afrique/Europe, tradition/changement, oral/écrit, etc. –, dans la mesure où elles ne constituent pas une grille susceptible de faire apparaître ce qu'il faut appeler tout simplement la modernité de l'Afrique d'aujourd'hui. La modernité qui ne se réduit pas au nouveau et dont le propre est de transcender ou d'accentuer les termes de ces dichoto-

mies. Ceci devrait permettre de mieux cerner les processus de créativité qui sous-tendent les diverses formes sous lesquelles se présente en Afrique la pratique de la littérature(2).

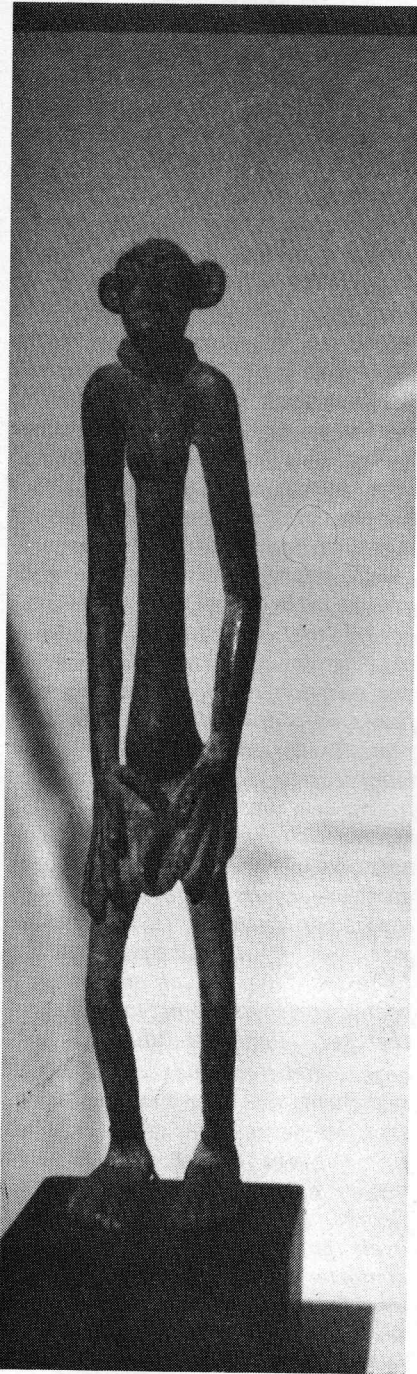
On retiendra cependant de ce qui précède que l'africanisme ne conteste pas, à proprement parler, l'existence des littératures africaines produites dans les langues européennes et que c'est plutôt leur représentativité en tant que phénomène culturel africain qui tend à se trouver ainsi mis en cause. Divergence en somme mais qui n'a jamais empêché que se noue, depuis longtemps, un dialogue entre la recherche portant sur ces littératures et l'anthropologie africaine.

Si l'on se tourne maintenant vers les disciplines littéraires – littérature française, lettres modernes ou littérature comparée –, on constatera que l'étude et l'enseignement des littératures africaines rencontre des obstacles d'un autre type qui s'opposent à ce que celles-ci soient effectivement reconnues comme partie intégrante des programmes et des cursus universitaires.

(1) Pour un état détaillé de la situation et de la place faite aux littératures de langues française, anglaise et portugaise, on se reportera au N° spécial que *Recherche, Pédagogie et Culture* a consacré à cette question, sous l'intitulé « Littératures africaines et universités françaises », N° 57, avril-juin 1982.

(2) Sur cette question, on pourra se reporter à l'analyse que propose G. Balandier dans *Anthropo-Logiques*, Paris, P.U.F., 1974, et, notamment, aux chapitres V (« Ordre traditionnel et contestation ») et VI (« Anthropologie et critique de la modernité »).

l'enseignement des littératures africaines



Statuette en cuivre (Djenne)
Collection Mesnil

Du préjugé en littérature

Cette situation s'explique d'abord à mon avis par la **conception à la fois implicite et restrictive** que l'université se fait de la littérature et qui aboutit à retenir certains auteurs, certains corpus, certaines problématiques ou certaines orientations méthodologiques parce qu'on les estime conformes à l'idée qu'on se fait de la littérature, tandis que les autres se trouvent résolument écartés. Et cela, sans que jamais on ne s'interroge clairement, c'est-à-dire dans une perspective épistémologique, sur les mécanismes qui conduisent à l'intégration des uns et au rejet des autres. Et ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, parce que ce type de question n'est partiellement jamais posé, les étudiants peuvent effectuer tout un cursus, du D.e.u.g. à l'agrégation, sans avoir à aucun moment reçu une information qui aurait pu leur faire prendre conscience qu'aujourd'hui, la France n'est plus le seul espace où se trouve une littérature de langue française.

Sans doute faut-il, à cet égard, faire la part de l'ignorance et du manque d'information ainsi que des pesanteurs de toutes sortes : comme tout système d'enseignement, l'institution universitaire tend à reproduire et à se reproduire et n'aborde par conséquent que très lentement les objets nouveaux du savoir.

Je ne suis pas certain cependant que le problème doive être posé tout à fait en de tels termes. En effet, loin d'être un obstacle à la recherche et à la connaissance, l'ignorance peut au contraire avoir une indéniable vertu scientifique, puisqu'elle est susceptible à travers la conscience qu'on en a, de se transformer en désir d'y mettre fin.

« La littérature africaine, oui, mais on ne connaît pas », « Césaire, oui, mais je le connais mal », ou encore, « Mais vous seriez le seul à pouvoir le traiter ». Que de fois j'ai entendu ces formules ou d'autres du même type. Phrases étonnantes où ce qui se manifeste n'est pas l'ignorance, avec ce qu'elle peut avoir d'efficacité scientifique, mais quelque chose de plus subtil : une opération de l'esprit qui amorce le repérage d'un objet et qui, en même temps, le rejette comme s'il ne pouvait ou ne devait entrer dans le champ du savoir du locuteur. En somme, une attitude où l'on reconnaît le mécanisme même du préjugé qui est, non l'ignorance, mais la projection arbitraire d'un savoir préconçu, incomplet et sûr de lui-même.

A l'occasion, d'ailleurs, la manifestation du préjugé pourra s'accompagner d'une justification explicite. Ainsi, on n'hésitera pas à rejeter toute une partie de l'humanité sous prétexte qu'elle n'aurait pas encore donné l'équivalent de Proust, de Faulkner ou de Rilke et l'on cherche à poser le problème en termes de **valeurs**. Mais, en procédant ainsi, on fait preuve d'une singulière mauvaise foi puisqu'on laisse entendre que la finalité des études littéraires serait de déterminer la valeur des œuvres, alors que ce qui compte c'est bien plutôt de déterminer leur fonctionnement et leur signification, seul objet, au demeurant, auquel on puisse consacrer une approche quelque peu rigoureuse et méthodique. Et l'on oublie, au passage, que nombre de textes qui entrent traditionnellement dans le champ de l'enseignement et de la recherche universitaire sont loin de susciter ce vertige que certains paraissent exiger des textes littéraires africains.

Cette méfiance manifestée à l'égard de la littérature africaine, comme si l'on redoutait une confrontation avec celle-ci, peut ce-

pendant surprendre. En effet, l'Occident, depuis de nombreuses années, a su reconnaître et intégrer dans le champ de sa réflexion certains aspects de la production artistique des peuples africains : la musique, la danse, la sculpture et les masques. Certes, cette reconnaissance n'a pas toujours été dépourvue d'ambiguïté dans la mesure où, comme l'écrit Jean Laude, « ce n'est peut-être pas l'art nègre que les artistes modernes découvrirent au début du siècle, mais ce fut probablement l'art moderne qui se découvrit en découvrant l'art nègre(3) ». Un tel processus prouve néanmoins qu'on ne déniait pas aux peuples africains, le statut de producteurs dans le domaine des arts plastiques et la capacité de réaliser des œuvres dont l'histoire de l'art et la muséographie devaient désormais tenir compte. Et cela, parce qu'on découvrait alors des formes qui paraissaient susceptibles d'être intégrées au discours que l'Occident tenait sur les autres cultures.

Reconnaissance de la statue, non du langage

Des formes : tout le problème est là. En effet, le traitement sensiblement différent dont la littérature se trouve être traditionnellement l'objet de la part de l'Occident, tient pour l'essentiel, me semble-t-il, au matériau même à partir duquel elle se constitue et qui est le langage. Or, justement, les œuvres fondées sur le langage ne se laissent pas aussi facilement détourner ou intégrer à un discours étranger que les productions proprement plastiques. La découverte et la reconnaissance de celles-ci n'entamaient pas la prépondérance de l'Occident : par tout un jeu de classifications, il continuait de régir et d'ordonner le monde. En outre, l'opposition du « primitif » et du « civilisé », même si elle aboutissait, comme ce fut le cas à propos de l'art nègre ou du jazz, à l'accentuation et à la valorisation du premier terme, avait quelque chose de rassurant dans la mesure où elle laissait supposer que chaque peuple avait son mode propre d'expression artistique.

Mais à partir du moment où les peuples de l'Afrique et de la Dias-

pora s'engageaient dans la voie de la création littéraire et assignaient à celle-ci une fonction de dévoilement et de démythification, l'Occident, confronté à ces textes intempestifs et, de surcroît, écrits dans des langues qui étaient les siennes, découvrait du même coup qu'il ne lui était plus possible de continuer à parler à la place de ceux qui les avaient produits. Il n'existait aucun musée où l'on pût, à côté du masque dogon ou de la statuette yoruba, exposer et isoler **Batouala, Black Boy, Nedjma, Peau noire, masques blancs** ou **Le Pauvre Christ de Bomba**.

La littérature introduisait ainsi une rupture essentielle puisqu'elle remettait en cause par son existence même et par les contenus qu'elle véhiculait, la légitimité du discours que l'Occident tenait traditionnellement sur l'Afrique.

La prise en compte de cette rupture, en raison de l'importance historique qu'elle revêt, me paraît devoir être au cœur de toute réflexion concernant la place que l'on peut accorder aux littératures africaines dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. Mais le terme de rupture ne doit pas faire illusion. La rupture qu'introduit la littérature n'est pas de l'ordre du cri, de l'émotion ou du bruit. C'est une discursivité qui entend désormais s'opposer à une autre discursivité, jusqu'alors privilégiée : celle de l'Occident. Et, sur ce plan, il convient d'être particulièrement sensible au danger que peut représenter toute tentative de lecture visant à considérer les textes africains comme des œuvres qui offriraient les mêmes caractéristiques que les productions plastiques.

C'est ce qu'on observera notamment à propos de la poésie négro-africaine. Celle-ci – et ce n'est pas un hasard – constitue aujourd'hui le secteur le mieux accepté de la production littéraire africaine, mais le traitement relativement favorable dont elle est l'objet se fonde trop souvent sur une occultation

de sa dimension proprement langagière.

Analysant la place et la fonction que les manuels de l'enseignement secondaire, utilisés en France et en Afrique, accordent à cette poésie, Daniel Delas et Jean Derive écrivent à ce sujet :

« L'on voit dans toutes les introductions d'anthologies, dans toutes les présentations de poèmes, fleurir les « sanglots du jazz » ou les « battements du tam-tam » dont le « rythme syncopé » porte ces « cris rauques » proférés par des « voix chaudes et profondes » (...) La lecture du stéréotype, rabâcheuse par nature, remplace la lecture critique du texte lui-même. Il en va de même pour ceux qui, avec les meilleures intentions du monde collationnent des textes pour des anthologies ou des morceaux choisis : le poids du stéréotype va fausser la sélection. Même, en effet, en ce qui concerne la présentation pédagogique : à quoi bon analyser la langue des poèmes puisqu'on sait, de toutes façons, qu'elle nous révélera l'essence obligée de cette poésie, le rythme syncopé, l'émotion cosmique. Et dans le meilleur des cas, si, dans un manuel, une question est posée sur le signifiant, on s'aperçoit que, très souvent, les dés sont pipés, la réponse étant inscrite dans la question : « ne trouve-t-on pas dans ce poème le rythme du tam-tam ? »... Qu'on nous comprenne bien. Il n'est pas question de nier l'influence qu'a pu avoir, par exemple, la musique de jazz sur le travail poétique de Langston Hughes ; ni que certains poètes africains aient fait des recherches rythmiques utilisant la syncope comme modèle (...) Il s'agit seulement de constater que, pour tous les textes, ce sont ces seuls faits qui sont retenus, alors qu'on en néglige d'autres a priori aussi significatifs, comme si cette observation avait pour fonction essentielle de conforter un cliché préétabli. Pesant ainsi sur la création de nouveaux textes, sur la sélection institutionnelle des plus tam-tameurs d'entre eux et sur une lecture uniformément tam-tameuse, le stéréotype évacue la matérialité linguistique du texte, son organisation comme système de signes et la trouble réaction du sujet de l'énonciation, à chaque fois spécifique, dans les méandres de la signification(4).

(3) Jean Laude, *La Peinture française (1905-1914) et l'« Art nègre »* (Contribution à l'étude du fauvisme et du cubisme) Paris, Klincksieck, 1968, p. 19.

(4) Daniel Delas et Jean Derive « Pour la poésie africaine d'expression française » in *Le Français aujourd'hui*, N° 51, septembre 1980, pp. 62-63.

Cette occultation de la matérialité linguistique des textes n'est, bien évidemment, pas innocente. Comme le rappellent les auteurs de l'article, elle prend sa source dans la confusion qui s'est instaurée entre « l'art poétique mythique » et « l'art poétique réel ».

Certes, les écrivains eux-mêmes ont largement contribué à l'entretenir en développant, dans un contexte il est vrai polémique et marqué par la suprématie du discours européen, l'idée que la poésie serait avant tout, expression d'une essence de l'âme noire. Mais rien n'obligeait les critiques à fonder leurs analyses sur les déclarations de ces derniers.

Si ces thèses qui aboutissaient à privilégier un signifié – si possible instinctif et collectif au détriment d'un signifiant qui tendait à se trouver gommé – ont rencontré un tel écho, notamment auprès des Occidentaux, c'est qu'elles avaient un vertu particulière : elles permettaient de retarder le moment, toujours redouté, où il faudrait enfin considérer les Africains comme des producteurs sur le plan du langage comme sur celui de la conceptualisation.

Par là-même, on aura deviné l'enjeu essentiel que représente l'introduction de la littérature africaine comme objet d'enseignement et de recherche. L'insertion de cette discipline dans le tissu universitaire ne pourra offrir un intérêt scientifique qu'à la condition qu'ait été clairement reconnue, à titre de préalable, la dimension proprement littéraire de celle-ci et que l'on accepte sans arrière-pensées de retrouver dans la littérature africaine cette sorte « d'extension et d'application de certaines propriétés du langage(5) », dans laquelle Valéry voyait tout simplement la définition même de la littérature.

Médications suggérées pour une mutation

Mais qu'on ne se méprenne pas. En insistant sur ce point, je n'entends nullement proposer je ne sais quel repliement de la discipline sur elle-même ni suggérer une conception désincarnée ou spéculative de la littérature africaine.

En particulier, il convient qu'une place importante soit accordée à toutes les disciplines – histoire, sciences sociales, anthropologie – qui permettent de mieux connaître l'environnement dans lequel sont produits les textes africains ainsi que les référents dont ceux-ci sont porteurs. Mais le recours à ces disciplines et l'utilisation des données qu'elles fournissent ne peuvent être véritablement fructueux que s'ils aboutissent à faire prendre conscience du fait que la littérature est à la fois un objet social – repérable dans sa configuration institutionnelle – et un objet autre qui ne se réduit, ni à un reflet du réel, ni aux discours que l'idéologie tient sur le réel. La pluridisciplinarité peut ainsi constituer une première médiation conduisant à une mise en évidence de la littérature des textes.

Une deuxième médiation possible pourra s'opérer à travers toute une série de repérages visant à faire apparaître les processus d'intertextualité sur lesquels se fonde le travail des écrivains. A une orientation critique qui privilégiait le signifié et accordait une place centrale à la fonction expressive considérée comme le mobile principal de la création littéraire, on pourra ainsi substituer une approche susceptible de mettre en évidence la façon dont les écrivains réagissent, en les prolongeant, les occultant, les déformant ou les subvertissant, aux textes africains ou européens, écrits en Afrique ou à propos de l'Afrique, et qui tuent leur environnement.

Il y a enfin une troisième médiation que je voudrais évoquer. On a vu qu'une des principales difficultés qui s'oppose à la reconnaissance de la littérature africaine, réside dans la résistance qui se manifeste à l'idée que les Africains pourraient être des producteurs de langages et de concepts. C'est

pourquoi il convient d'envisager l'étude de la littérature africaine en donnant à celle-ci une définition large, qui comprenne non seulement les textes de fiction – poésie, théâtre, roman – mais encore les essais, les ouvrages théoriques et les travaux de recherche.

La connaissance de ces dernières catégories permettra en particulier d'appréhender la mutation qui s'est opérée au cours des années 50 ; et de prendre conscience qu'à partir d'un certain moment que l'on pourrait situer lors de la publication pas C.A. Diop de *Nations nègres et cultures*(6), l'Europe a perdu le monopole qui était jusqu'alors le sien et par lequel elle prétendait que le discours qu'elle tenait sur l'Afrique était le seul que l'on pouvait légitimement produire.

De la sorte, il sera possible de prendre la mesure de la richesse et de la variété qui caractérisent aujourd'hui la production intellectuelle de l'Afrique dans des domaines comme l'histoire, les sciences sociales, la linguistique, la psychanalyse, la philosophie ou l'épistémologie, et par là-même aussi, de mettre en perspective, par rapport à cet ensemble, les textes littéraires de fiction. Ceux-ci, en effet, s'articulent sur cette production intellectuelle et souvent même à l'intérieur de la réflexion d'un écrivain, mais en même temps ils s'en différencient puisque l'écrivain qui les produit choisit alors la fiction et non le développement théorique : pour ne prendre qu'un exemple emprunté à l'œuvre de Mudimbe, songeons à ce qui peut rapprocher et opposer *L'Écart* et *L'Odeur du père*(7).

C'est en procédant à ce type d'approche qu'on sera, je crois, conduit à mettre en évidence, la fonction que joue aujourd'hui la littérature africaine, dans un contexte intellectuel qui n'est plus celui de l'époque coloniale, et les caractéristiques d'une pratique textuelle, elle aussi nouvelle, dans la mesure où l'élargissement et la diversification du champ de l'écriture et de la réflexion ont induit une spécialisation de l'écriture de la fiction et, par là-même, une spécificité de celle-ci.

Bernard Mouralis
Université de Lille III

(5) Paul Valéry, « L'Enseignement de la poésie au Collège de France », in *Œuvres*, tome I, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, p. 1440.

(6) C.A. Diop, *Nations nègres et Culture*, Paris, Présence africaine, 1954.

(7) V.Y. Mudimbe, *L'Écart*, Paris, Présence africaine, 1979, et *L'Odeur du Père. Essai sur des limites de la science et de la vie en Afrique noire*, Paris, Présence africaine, 1982.